



Le 19 Octobre 2005

Communiqué de presse

ATTENTION DOCUMENT SOUS EMBARGO PUBLIABLE LE 20 OCTOBRE 2005 A 0H00

Intérim Cadres **Indicateur semestriel APEC – SETT** *Premier semestre 2005*

L'Apec et le SETT lancent un indicateur semestriel de l'intérim cadres. Cet outil est la première traduction concrète d'opérations communes issues de leur partenariat renouvelé le 12 juillet 2005.

Le nombre de cadres intérimaires en équivalent temps plein¹ s'élève à 9 529 au premier semestre 2005 (source Dares), soit une progression de 12,4% par rapport au 1^{er} semestre 2004. Cette croissance est trois fois plus rapide que celle de l'effectif intérimaire total (+4%). L'élévation du niveau moyen des qualifications se poursuit et la part des cadres dans l'intérim s'établit désormais à 1,7%.

7,1% des offres Apec proviennent des Entreprises de Travail Temporaire (ETT). Entre le 1^{er} semestre 2004 et le 1^{er} semestre 2005, leur volume a progressé de 57 %. Il a plus que doublé sur la fonction « Recherche & Développement ». La fonction « Finances-Comptabilité » recueille, quant à elle, le plus grand nombre d'offres d'intérim cadres (33,3%).

1. Analyse régionale

Plus de la moitié de l'emploi intérimaire cadres se concentre sur trois régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. **L'Ile-de-France représente à elle seule 34,4% des intérimaires cadres.** La province dans son ensemble regroupe près des deux tiers des effectifs.

Au cours de la période observée, l'intérim cadres en Ile-de-France s'est renforcé et croît de 16,1% contre 10,5% pour la province. La part des cadres dans l'emploi intérimaire culmine à 3,6% en Ile-de-France, contre 1,3% en province. Cet écart de représentativité s'explique par la structure même de l'emploi salarié francilien.

L'intérim cadres en ETP (équivalent emplois à temps plein) en Ile-de-France et en province, 1^{er} semestre 2005.

	Nombre de cadres intérimaires	Evolution par rapport au 1 ^{er} semestre 2004	Part dans le total de l'intérim cadres	Part des cadres dans l'intérim
Ile-de-France	3 281	16,1%	34,4%	3,6%
Province	6 248	10,5%	65,6%	1,3%
Total	9 529	12,4%	100,0%	1,7%

Source : Dares à partir des relevés de contrats des entreprises de travail temporaire.

Le département parisien regroupe plus de la moitié des cadres intérimaires franciliens (54%), viennent ensuite les Hauts-de-Seine puis les Yvelines avec respectivement 18% et 10%.

La place occupée par Paris s'explique d'abord par la localisation importante des centres d'affaires et également par la forte représentation dans le département d'agences d'intérim dédiées aux cadres. Dès lors

¹ rapport du volume de travail effectué par les intérimaires à celui effectué par une personne à temps plein.

une entreprise utilisatrice à la recherche d'un cadre pour une mission localisée à la périphérie, aura tendance à s'adresser plus spontanément à une agence spécialisée parisienne.

La répartition sectorielle de l'emploi met en évidence, avec 63%, la prépondérance du secteur tertiaire, suivi du secteur industriel (33%) et du BTP (4%).

Dans le détail départemental, la part du tertiaire culmine à Paris avec 72% alors que dans les autres départements, la répartition est plus équilibrée. Le secteur industriel apparaît même prééminent dans les Yvelines (69%) ainsi qu'en Seine-et-Marne (47%).

Répartition des cadres intérimaires franciliens en équivalent temps plein par grand secteur et département⁽¹⁾, 1^{er} semestre 2005.

	Industrie	BTP	Tertiaire	Total
Paris	440	63	1 272	1 776
Seine-et-Marne	32	11	26	68
Yvelines	220	24	73	317
Essonne	57	9	118	184
Hauts-de-Seine	198	10	398	606
Seine-Saint-Denis	61	1	77	139
Val-de-Marne	26	9	59	95
Val-d'Oise	32	4	59	96
Ile-de-France	1 067	131	2 083	3 281

(1) : Suivant la localisation géographique de l'agence d'intérim

Source : Dares à partir des relevés de contrats des entreprises de travail temporaire.

2. Analyse par fonction

Au premier semestre 2005, 7,1% des offres Apec proviennent des ETT contre 5,9% au premier semestre 2004. La fonction pour laquelle la part de l'intérim cadres dans l'ensemble des offres est la plus importante est « **Finance-Comptabilité** » (33,3%). Sans atteindre un niveau aussi important, la part des offres d'intérim s'élève à 15,2 % sur la fonction « Gestion administrative » et à 11,2 % sur la fonction « Production ».

Au cours de cette période, **le volume des offres d'intérim cadres Apec a progressé de 57 %.** Il a **plus que doublé** sur la fonction « **Recherche & Développement** ». La majorité des offres sur cette fonction est issue du secteur de la construction et du BTP qui enregistre une croissance significative. Une proportion importante renvoie à des spécialités liées à l'ingénierie et à la maîtrise d'œuvre sur les chantiers. Le secteur de l'automobile représente 15% des offres de la fonction « Recherche & Développement » (la moitié de ces offres évoquent des tâches de conception).

Le volume d'offres ETT a augmenté de 80% sur la fonction «Ressources humaines» et de plus 60% sur la fonction «Finance-Comptabilité» (métiers de back office, reposant sur des compétences précises, facilement transférables). S'agissant plus particulièrement de la fonction « Finance-comptabilité » de plus en plus d'offres sont liées à la mise en place des normes IFRS depuis le 1^{er} janvier 2005 mais aussi à des tâches périodiques (publication de documents annuels) ou ponctuelles (mise en place d'indicateurs ou de procédures).

Répartition par fonction de l'intérim cadres dans les offres Apec

	Volume	Evolution 1 ^{er} semestre 2005/1 ^{er} semestre 2004	Structure	Part dans l'ensemble des offres
8 FINANCE, COMPTABILITE	1 745	64,3%	30,2%	33,3%
4 RECHERCHE, DEVELOPPEMENT	1 064	113,2%	18,4%	10,6%
2 PRODUCTION	730	47,2%	12,6%	11,2%
9 INFORMATIQUE	578	36,3%	10,0%	2,2%
3 SERVICES TECHNIQUES	464	26,8%	8,0%	6,7%
5 MARKETING, COMMERCIAL	393	56,0%	6,8%	2,3%
7 GESTION ADMINISTRATIVE	276	21,1%	4,8%	15,2%
6 ACTIVITE TERTIAIRE	243	27,9%	4,2%	6,7%
10 RESSOURCES HUMAINES	233	80,6%	4,0%	9,0%
11 COMMUNICATION, CREATION	29	31,8%	0,5%	4,4%
1 DIRECTION GENERALE	12	50,0%	0,2%	1,9%
12 SANTE, SOCIAL, CULTURE	10	100,0%	0,2%	0,9%
TOTAL	5 777	56,9%	100,0%	7,1%

Source : Apec (code NAF Travail temporaire)

3. Analyse selon le niveau d'expérience

Au premier semestre 2005, la part des offres ETT ouvertes aux débutants s'établit à 13,2%, soit une augmentation de 3,8 points par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est conforme à celle observée sur l'ensemble des offres (progression de 3,6 points). L'écart de répartition par niveau d'expérience entre les offres ETT et l'ensemble des offres a tendance à se réduire, les jeunes diplômés se tournant de plus en plus vers l'intérim pour démarrer leur carrière.

Evolution de la répartition par niveau d'expérience de l'intérim cadres dans les offres Apec

Niveau expérience	1 ^{er} semestre 2004				1 ^{er} semestre 2005			
	Offres ETT		Ensemble		Offres ETT		Ensemble	
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Débutant et tous niveaux	347	9,4%	11 527	18,6%	763	13,2%	18 166	22,2%
Confirmé	3 334	90,6%	50 504	81,4%	5 014	86,8%	63 552	77,8%
Total	3 681	100,0%	62 031	100,0%	5 777	100,0%	81 718	100,0%

Source : Apec (code NAF Travail temporaire)

Note méthodologique

L'étude porte sur les offres APEC de code NAF 745B "Travail temporaire", c'est-à-dire les offres de missions d'intérim cadres.

Equivalents-emplois à temps plein (au cours d'une période) : rapport du volume de travail effectué par les intérimaires à celui effectué par une personne à temps plein.

Le SETT est une organisation patronale qui regroupe plus de 550 entreprises de travail temporaire qui représentent 90% du chiffre d'affaires de la profession.

6 300 agences d'intérim et 20 500 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

2 millions de personnes ont effectué au moins une mission d'intérim en 2004, soit 570 000 équivalents temps plein.

Le site internet du Sett, www.sett.org, permet d'accéder à de nombreuses informations sur la profession du travail temporaire ainsi qu'à la liste des ETT adhérentes du SETT .

L'Apec est une association loi de 1901, privée et paritaire. Observer et anticiper les évolutions du marché de l'emploi cadre, accompagner les entreprises dans leurs recrutements de cadres et conseiller les cadres dans la gestion de leurs évolutions professionnelles, tels sont ses trois principaux domaines d'expertise. Aujourd'hui 22 000 entreprises et plus de 400 000 cadres utilisent les services de l'Apec. www.apec.fr est le premier site de l'emploi cadre en France : il compte chaque mois plus de deux millions de visites.